

## Lectures

### Ouvrages en débat

#### **Global Governance of Food Production and Consumption**

Peter Oosterveer  
Edward Elgar, 2007, 304 p.

L'ouvrage de Peter Oosterveer porte sur les transformations qui sont aujourd'hui à l'œuvre dans la gouvernance mondiale de l'alimentation. L'auteur les résume autour de quatre spécificités : la production comme la consommation y sont raisonnées de manière globale ; de nouveaux risques alimentaires émergent ; les modes de régulation classiques, fondés avant tout sur l'action publique des États, s'avèrent inadaptés pour prendre en charge ces questions devenues globales ; enfin, on observe une implication croissante des acteurs non étatiques dans les débats mais également dans la régulation. Parce que les systèmes alimentaires sont fortement encastés à la fois dans les flux mondialisés des échanges commerciaux et dans des pratiques de production et de consommation localisées, leurs modes de régulation doivent articuler une gouvernance des flux avec une gouvernance des lieux. Ces nouvelles formes de gouvernance associent alors à la fois les États, les instances internationales, les industries agroalimentaires et les ONG. Elles donnent lieu à des modes de régulation dits « soft », comme les labels et autres systèmes de certification, mais aussi à des codes de conduite ou de bonnes pratiques. Leur spécificité est de chercher à garantir l'adoption de modes de fonctionnement durables, sans entraver les flux économiques et commerciaux.

L'architecture de l'ouvrage se compose de deux parties : la première présente le cadrage théorique ; la seconde expose quatre cas permettant de mettre au jour ces formes de gouvernance. Juste après le chapitre introductif, le chapitre 2 discute les différentes approches de la mondialisation, qui, aux yeux de l'auteur, prennent insuffisamment en compte le rôle joué par l'émergence des risques et leur capacité à remettre en cause les modes de gouvernance traditionnels. Le chapitre 3 présente alors les ressources théoriques utilisées par Oosterveer. Les notions de société globale en réseau de Castells et de complexité globale

de Urry fourniront les concepts-clés pour l'analyse de l'évolution des formes de gouvernance, même si on perçoit, bien entendu, les influences très fortes des théories de la modernité réflexive de Beck ou de Giddens. Ces grilles de lecture lui permettent de montrer que la régulation se fait avant tout par les flux d'information ou de marchandise et que ces évolutions s'accompagnent de profondes transformations de l'État, dont le rôle évolue depuis le contrôle direct vers la gouvernance partagée avec d'autres acteurs. Dans le chapitre 4, Oosterveer met au jour les composantes de cette gouvernance alimentaire globalisée ; y sont notamment présentés dans leurs grandes lignes les modes de fonctionnement de l'OMC ainsi que son dispositif d'expertise constitué par le Codex Alimentarius.

La deuxième partie de l'ouvrage présente quatre études de cas qui vont permettre d'illustrer les analyses de l'auteur. Le cas de la crise de l'ESB est étudié dans le chapitre 5 et constitue, selon Oosterveer, un cas d'école de l'avènement de nos sociétés postmodernes. L'analyse comparée de la gestion de cette crise dans différents pays européens souligne les différentes formes d'interprétation dont elle a fait l'objet. Malgré ces différences, l'ESB est partout à l'origine de transformations majeures qui se traduisent par l'institutionnalisation de la protection du consommateur et du principe de précaution, la réorganisation de la modernisation agricole autour des nouveaux enjeux environnementaux, enfin, par la modification des formes de mobilisation de la science dans la décision politique.

Dans le chapitre 6, le cas des OGM souligne que les États ne peuvent plus être les seuls impliqués dans la gouvernance. Celle-ci fait également intervenir des agences multilatérales et des acteurs non étatiques, des scientifiques, des entreprises et des consommateurs. La variabilité des situations nationales face à la gestion sociale du risque OGM, et plus spécifiquement la contestation sociale à laquelle elle a donné lieu en Europe, traduit aussi la nécessité d'une gouvernance qui ne néglige pas les lieux de production et de consommation.

Le cas de l'aquaculture, analysé au chapitre 7, montre que cette gouvernance des lieux doit rester articulée à la

gouvernance des flux pour bien fonctionner. En effet, l'auteur insiste sur le fait que les tentatives de régulation des modes de production ne sont pas parvenues à modifier durablement les pratiques productives en matière d'aquaculture. Les codes de conduite, de bonnes pratiques ou les labels permettraient, au contraire, d'inciter fortement les producteurs à changer leurs pratiques. Les différents arrangements organisationnels et institutionnels sur lesquels reposent ces régulations articulent une gouvernance des flux avec une gouvernance des lieux. Enfin, la dernière étude de cas concerne les labels pour les produits du commerce équitable et pour ceux issus de pêcheries durables (Marine Stewardship Council). Ces instruments institutionnels et organisationnels que constituent les labels permettent, pour Oosterveer, de réguler les pratiques locales tout en les inscrivant dans des flux globaux. Les deux types de label sont des arrangements hybrides qui associent des acteurs de la société civile, des firmes et des institutions publiques.

Dans un dernier chapitre, l'auteur résume les principaux arguments de son ouvrage. Il met notamment face à face les deux types de solution qui sont envisagés pour résoudre les problèmes posés par la globalisation des systèmes alimentaires. La première solution, qui consiste à raccourcir les filières, est jugée inadaptée, à la fois parce que ces filières sont incapables de fournir en quantité, qu'elles ne permettent pas toujours de faire en sorte que les intérêts des consommateurs y soient représentés, enfin parce que la distance physique ne peut prétendre résoudre à elle seule la totalité des problèmes. La seconde est celle qui constitue le cœur du livre et elle est décrite dans les cas empiriques étudiés par Oosterveer. Il s'agit des articulations que les systèmes de label et de certification permettent entre une gouvernance des flux et une gouvernance des lieux. Dans ces arrangements originaux, les ONG jouent des rôles importants et singuliers qui peuvent les amener à compléter et parfois remplacer l'action publique. Cette vision relativement enthousiaste des nouvelles formes de régulation des systèmes alimentaires n'empêche toutefois pas Oosterveer de terminer sa conclusion sur la question cruciale du rôle puissant que les consommateurs « verts » européens acquièrent à travers ces systèmes de gouvernance et qui peuvent avoir des effets importants y compris dans les pays en voie de développement.

Cette question reste ouverte, mais l'ouvrage laisse, dans son ensemble, peu de place aux différentes interrogations qui pourraient se poser autour de ces différentes transformations. La globalisation de la gouvernance alimentaire apparaît notamment comme un postulat de départ qui n'est plus réinterrogé, alors même que l'examen des différents cas empiriques met au jour de nombreuses spécificités nationales. De la même façon, les solutions proposées autour du raccourcissement des filières alimentaires sont rapidement écartées et très peu discutées, parce que leur sont d'emblée préférées les solutions qui

articulent gouvernance des lieux et gouvernance des flux. Mais la démonstration de l'efficacité sociale ou environnementale de ces nouveaux arrangements hybrides reste à faire. Les études de cas sont souvent peu prolixes sur les modes de fonctionnement concrets de ces arrangements et sur leurs effets précis. Pourtant, on sait aujourd'hui que beaucoup de questions demeurent autour de l'efficacité des labels privés sur les changements des pratiques productives et surtout sur l'environnement, de même que sur leur capacité à contrôler les différents acteurs qui les utilisent. Enfin, on pourra regretter que le consommateur, qui est présenté comme au cœur des nouveaux principes de gouvernance, demeure le grand absent de l'analyse : comment et où est-il aujourd'hui représenté ? Quel rôle joue-t-il précisément dans la gouvernance ? Qui défend ses intérêts ?

De toute évidence, l'ouvrage se fixe d'autres objectifs. Le travail d'Oosterveer vise plus directement à présenter un panorama général de l'évolution des formes de gouvernance de l'alimentation, soulignant l'intervention de nouveaux acteurs, l'hybridation des modes d'action, la multiplicité des instruments et des échelles de l'intervention. Il met en avant que ces évolutions s'appuient très largement sur des organisations – qu'elles soient intergouvernementales, économiques ou non gouvernementales – qui agissent à la fois à l'échelle globale et à l'échelle locale et qui garantissent la circulation des denrées alimentaires dans des espaces toujours plus ouverts. En ce sens, il constitue une très bonne introduction aux questions de la gouvernance alimentaire mondialisée.

**Sophie Dubuisson-Quellier**

(*Centre de sociologie des organisations,  
CNRS/Sciences Po, France*)  
s.dubuisson@csso.cnrs.fr

### **Nourrir l'humanité : les grands problèmes de l'agriculture mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle**

Bruno Parmentier

La Découverte, 2007, 276 p.

Élogieux dans sa préface, Edgard Pisani présente cet ouvrage comme « un dossier de politique générale ». Modeste, l'auteur, qui se prétend néophyte, passionné de la chose agricole, dit s'adresser à des non-spécialistes. Voilà deux points de vue pour guider notre analyse.

Dans son introduction, très orientée vers un public français, Bruno Parmentier fait remarquer à ses compatriotes que l'on mange mieux, en France, que l'on n'a jamais mangé, malgré un discours récurrent sur la « malbouffe ». Il en est tout autrement à l'échelle planétaire, puisque 850 millions de personnes souffrent encore de la faim, alors que, pour produire ses aliments, l'homme a, jusqu'à présent, fait au plus simple, en usant et abusant des ressources naturelles. Il va falloir, dans 30 ans, nourrir

8 à 9 milliards d'habitants et donc, dès maintenant, apprendre à « produire plus et mieux avec moins ». Ainsi, l'agriculture se trouve-t-elle au cœur même des problèmes vitaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'alimentation des hommes se pose en termes très différents d'un continent à l'autre. Les différences quantitatives et qualitatives sont très grandes, tout particulièrement entre l'Europe et l'Afrique. Ce premier chapitre, bien documenté, est un constat de la situation actuelle. Il se termine par la question suivante : sera-t-il possible de nourrir chaque habitant de la planète, d'autant qu'un arbitrage crucial est à faire entre la production d'énergie alimentaire et celle pour les moteurs ou le chauffage ?

Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'état des ressources naturelles de la planète. La population humaine n'est pas du tout distribuée selon la disponibilité des sols : un Australien et un Chinois disposent respectivement de 2,5 et 0,12 ha ! Il faudrait pouvoir cultiver d'autres terres, mais on touche aux limites. Qui plus est, les sols agricoles sont menacés. L'érosion par l'eau et le vent les affecte grandement, surtout dans les pays en développement, et la salinisation s'étend dans les terres irriguées. Autre menace : l'urbanisation.

L'eau douce est aussi très inégalement répartie, puisqu'en moyenne les réserves peuvent être estimées à 6 800 m<sup>3</sup> par personne et par an et que la moitié de la population mondiale ne dispose que de 1 700 m<sup>3</sup>, seuil d'alerte pour l'ONU. Les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, en particulier, sont dans une situation critique. Si les activités humaines ne consomment pas d'eau, à proprement parler, mais l'utilisent et la rejettent, elles en dégradent la qualité par pollution. C'est d'autant plus grave dans les pays en développement qu'elle est très souvent bue sans être traitée. Fait exceptionnellement inquiétant, les nappes phréatiques profondes, pratiquement non renouvelables, sont de plus en plus exploitées, au nord du Sahara, dans l'Altiplano bolivien et les grandes plaines du Sud des États-Unis... Un long paragraphe est consacré aux conflits pour l'eau, et l'auteur constate qu'actuellement la planète compte plus de réfugiés pour cause de sécheresse et de pénurie d'eau que pour cause de guerre. La question du transfert « d'eau virtuelle », qui se fait à travers le commerce des produits agricoles, est abordée pour aboutir à la notion « d'emprise sur l'eau ». Cet indicateur, présenté par l'auteur, de la pression d'un pays sur les ressources hydriques de la planète s'obtiendrait en additionnant la consommation réelle d'eau de ce pays au solde des échanges d'eau virtuelle – comme si, d'une région climatique à une autre, les consommations en eau, pour une même production, étaient les mêmes, et comme si elles étaient additives !

Ayant fait le point de la crise actuelle d'extinction des espèces, B. Parmentier souligne, fort justement, que les agricultures intensives du Nord utilisent et entretiennent une diversité biologique bien moindre que celles pratiquées par le milliard de paysans traditionnels des pays

du Sud, qui, par des stratégies sophistiquées, tirent mieux profit de la biodiversité. Il critique la conservation de la biodiversité fondée sur des réserves et défend l'idée qu'elle doit se faire par les pratiques agricoles. Pour finir, il montre combien l'appropriation du vivant par quelques semenciers menace la biodiversité.

En dépit des difficultés à estimer les stocks actuels de pétrole, il est clair que s'annonce la fin de cette ressource, si facile à exploiter, et que le prix du baril va continuer d'augmenter. La transition va être lente vers les différentes solutions alternatives, que B. Parmentier détaille bien, passant toutefois sous silence la fabrication de biogaz. Il finit par les solutions que peut proposer l'agriculture, notant combien les agricultures mécanisées et intensives en intrants, l'horticulture sous serres chaudes, etc., sont consommatrices d'énergie fossile. Il pose alors la question de la pertinence d'une politique mondiale qui privilégie ces types d'agriculture en bloquant l'accès au marché mondial d'agricultures écologiquement plus durables qui devraient pouvoir mieux tirer profit de leur avantage concurrentiel : la faible rémunération de la main-d'œuvre. L'auteur développe ensuite la question des biocarburants, les limites dans lesquelles il est raisonnable de les envisager et les espoirs que l'on peut mettre dans la filière « ligno-cellulosique ».

Le chapitre 4 est consacré au changement climatique. Y sont exposés, de façon claire, les mécanismes du réchauffement planétaire par accentuation de l'effet de serre, la rapidité du processus et son emballement ; à ce réchauffement s'ajoute une diminution de l'ensoleillement due à la pollution de l'air. La géographie de la planète va s'en trouver modifiée : ici, la montée du niveau de la mer va submerger d'importantes plaines côtières, densément habitées ; là, des zones entières vont se désertifier. Dans chaque cas, le phénomène entraînera une émigration massive des populations. En fin de chapitre, l'auteur souligne le risque de voir éclater de nombreuses crises sanitaires, que nous ne soupçonnons pas, provoquées par des virus d'origine animale.

Ayant, dans les premiers chapitres, identifié les défis à relever pour nourrir l'humanité, B. Parmentier s'interroge : que peuvent faire les « armes traditionnelles » de l'agriculture ? La machine, instrument de la modernité, peut encore se perfectionner grâce à l'électronique embarquée ; mais elle a atteint ses limites. Quant à la chimie, elle est « allée trop loin ». De façon originale, l'auteur signale deux autres armes, traditionnelles, tout au moins en France où elles ont eu un rôle déterminant dans la modernisation de l'agriculture : les organisations agricoles et les dispositifs de contrôle et d'autocontrôle. Défendant ce modèle français, il soutient que le développement concomitant de ces deux armes est un des leviers de la survie de l'agriculture.

Le XXI<sup>e</sup> siècle va être « le siècle du vivant », affirme B. Parmentier, qui le voit comme alliant écologie et biotechnologies. De fait, celles-ci ont droit à plus de pages que celle-là. Sur les perspectives que peut offrir l'agroécologie,

l'auteur renvoie abondamment au livre de Michel Griffon (*Nourrir la planète*, présenté par Marc Dufumier dans *NSS*, 15, 4 [2007], 437), tandis qu'il développe celles que peuvent ouvrir les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les nanotechnologies. C'est, si l'on veut, un partage des rôles, puisque M. Dufumier regrettait la timidité de M. Griffon sur les biotechnologies. Quant à nous, nous regrettons que les non-spécialistes, auxquels s'adresse l'auteur, ne soient guère renseignés, à la lecture du chapitre 6, sur ce qui différencie les agricultures « biologique », « raisonnée », « intégrée », « paysanne », « durable », « à faibles intrants », « de précision » ou encore « écologique ». Derrière les querelles de chapelles, comme dit B. Parmentier, il y a différentes conceptions de l'usage des ressources naturelles qu'on aurait bien aimé comprendre. De façon bien argumentée, l'auteur présente les différents éléments du débat sur les OGM pour souligner, in fine, que les techniques de transgénèse, qui offrent des perspectives utiles, présentent l'inconvénient de favoriser la création de quelques monopoles surpuissants qui peuvent contrôler l'agriculture et l'alimentation mondiales, ainsi que la diversité végétale.

Le commerce international peut-il permettre de mieux nourrir le monde ou risque-t-il de l'affamer ? Le courant dominant, dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), veut que la libéralisation totale des marchés agricoles et alimentaires soit la meilleure solution pour tous. L'auteur conteste ce point de vue plus à partir d'arguments moraux qu'économiques. Ces derniers sont pourtant déjà forts : le marché des matières agricoles de base est particulièrement inélastique et produit des prix fluctuants qui ne permettent pas de trouver l'équilibre entre offre et demande. Mais l'argument moral amplifie la critique à la libéralisation de l'agriculture : chaque homme a droit à une nourriture de base, même s'il n'a pas les moyens de la payer ; or, le marché ne peut évidemment réguler d'échanges qu'entre acteurs solvables. B. Parmentier développe au cours de ce chapitre des réflexions utiles pour comprendre les processus en cause : ce sont majoritairement les ruraux des pays pauvres qui ont faim, concurrencés qu'ils sont par des produits venant de pays plus développés ; l'approvisionnement des villes, auquel sont sensibles les responsables politiques, ruine les campagnes ; en migrant vers les villes, les paysans affamés accentuent ce processus infernal. Il faut donc reconnaître à chaque pays le droit de définir sa politique agricole et alimentaire. Ainsi, tel qu'il fonctionne, le commerce international affame plutôt qu'il ne nourrit. N'est-il pas temps de donner au droit de se nourrir le même poids qu'aux droits civils et politiques ?

Suit un chapitre, très documenté, sur la concentration des entreprises qui gravitent autour de l'agriculture. À l'amont, quatre groupes dominent le marché des semences et concentrent un potentiel considérable de recherche scientifique, tandis que trois groupes maîtrisent le commerce des produits chimiques (engrais et pesticides). Les

premiers OGM commercialisés ont été conçus pour unifier ces deux secteurs. À l'aval, de l'agriculteur au consommateur, les entreprises enchaînent différentes fonctions. La première transformation et le commerce international des produits primaires sont, eux aussi, fortement concentrés dans un petit nombre d'entreprises polyvalentes. De nombreuses entreprises agroalimentaires transforment ensuite ces produits primaires. Suit la distribution alimentaire, fortement concentrée dans des centrales d'achat, tout au moins en Amérique du Nord et en Europe, le reste du monde n'étant pas encore atteint par ce phénomène. Cependant, par un jeu de concurrence et de regroupement, les différents groupes cherchent à conquérir le marché mondial. Entre agriculteurs et consommateurs, il existe ainsi un goulot d'étranglement, un passage obligé qui permet aux centrales d'achat de faire pression sur les fournisseurs, en particulier les agriculteurs, et d'en tirer profit. Ce système économique capte une grande part du gain de productivité conquis par l'agriculture. En produisant, par le jeu de la concurrence, une baisse continue du prix des aliments, il bénéficie aux consommateurs ; en permettant de contenir la hausse des salaires du secteur privé et en dégageant du pouvoir d'achat, il permet aux entreprises industrielles et de services de se développer. Les grandes firmes du commerce international, les grands groupes agroalimentaires et la grande distribution sont devenus les maîtres du monde agricole et alimentaire, plus forts que les gouvernements et, bien sûr, que les agriculteurs et les consommateurs. Il y a là un véritable défi démocratique.

Les populations humaines n'étant pas réparties selon les capacités productives des différents milieux, se pose la question de savoir qui nourrira qui. B. Parmentier l'aborde en distinguant de grands ensembles régionaux. L'Inde et la Chine ont en commun d'être densément peuplées, de maîtriser actuellement leur situation alimentaire. Mais l'une et l'autre vont devenir très vite de gros importateurs de produits de base ; la première, grâce aux services, et la seconde, grâce à l'industrie, seront suffisamment solvables pour les acheter au Brésil, à l'Argentine ou à l'Australie. En Amérique latine, deux immenses pays vont représenter la plus grande réserve alimentaire de l'humanité : le Brésil et l'Argentine. Cette opportunité ne devra pas masquer les crises écologique et sociale qui s'annoncent. En Afrique subsaharienne, ce sont l'instabilité politique et économique, le manque de capitaux et la concurrence mondiale, plus encore que, globalement, le manque de ressources locales qui limitent le décollage de la productivité. À tous ces obstacles, B. Parmentier aurait pu rajouter celui de la question foncière. Sans l'appui d'une solidarité internationale, sans doute cette région du monde sera-t-elle, pour longtemps, tout comme l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, une source de flux migratoires. Quant à l'ancienne Union soviétique, elle a de fortes capacités productives (terres à conquérir, rendements à accroître), si elle arrive à améliorer son organisation productive.

Un dernier chapitre, consacré à l'Europe, présente les débats, au sein de l'OMC, entre l'Europe et ses différents partenaires. B. Parmentier dit de la politique agricole commune (PAC) qu'elle doit être entièrement réinventée. Comment concevoir une nouvelle politique, alimentaire, rurale et environnementale, qui ne compromette pas les agricultures du Sud ? L'auteur présente alors les thèses de politique agricole d'E. Pisani (dont on ne doit pas s'étonner que ce dernier les trouve bonnes, dans sa préface du livre !). L'idée-clé est de garantir des prix agricoles internes, supérieurs aux prix du marché mondial, égaux aux coûts de production, mais sur des quantités limitées correspondant à la consommation européenne. De la sorte, les quantités produites en excédent des quantités soutenues peuvent être vendues, sur le marché mondial, au coût marginal. L'Union européenne aurait alors une position forte dans les négociations internationales et pourrait proposer une organisation mondiale de l'alimentation, selon le même principe.

Pour finir, on peut regretter que le néophyte passionné qui a écrit ce livre n'ait pas suffisamment développé les pistes qui permettraient de « produire plus et mieux avec moins ». Sans doute a-t-il préféré laisser ce soin à d'autres. Pour le reste, quelle mine de données et surtout de réflexions et de questions ! Cet ouvrage permet à tous, en tant que citoyens, de prendre conscience des grands problèmes de l'agriculture mondiale. N'était-ce pas l'objectif de l'auteur ?

**François Papy**

(Directeur de recherche honoraire, Inra, France)  
papy.francois@numericable.fr

### **L'Homme et la betterave à sucre : mémoire du Valois et du Multien**

Françoise Bourquelot

Association Radio Valois Multien, 2008, 236 p.

Françoise Bourquelot fut maître de conférence à l'EHESS et longtemps seule spécialiste des salariés agricoles dans le monde de la recherche. Conduisant une retraite active avec son opiniâtreté coutumière, elle contribue à l'animation d'une radio locale dans le Valois et a réalisé, pour alimenter une série d'émissions, deux enquêtes successives sur le monde de la betterave : tout d'abord sur les exploitants betteraviers et ceux qui venaient « faire les betteraves », ouvriers agricoles saisonniers et permanents venus de nombreuses régions et pays, puis sur les sucreries et leurs salariés. L'ouvrage tient donc à la fois de l'histoire d'une pratique culturelle, celle de la betterave à sucre et de ses techniques, et de la monographie de firme, en l'occurrence la sucrerie de Vauciennes, dans l'Oise, qui a fermé à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, après quelque 150 ans d'existence. Ce qui fait le principal intérêt, la richesse et la force de cet ouvrage, c'est qu'il s'appuie sur quantité de

témoignages de première main recueillis auprès des salariés et qu'il contribue à sauvegarder la mémoire ouvrière et à enrichir l'histoire des rapports sociaux en agriculture, comme on disait jadis.

On suit donc le développement des superficies en betteraves sucrières, impulsé par le Premier Empire dans le contexte du blocus continental, culture qui prend une ampleur considérable durant le Second Empire. La betterave prend non seulement la tête de l'assolement, mais elle entraîne aussi une grande quantité d'innovations culturelles et techniques : labours profonds et fumures considérables dans les déjà riches terres du Bassin parisien, utilisation de locomobiles, de charrues à bascule se déplaçant sur un treuil et création de sociétés de labour pour partager le coût de ces investissements, sortes de CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole) ou d'entreprises de travaux agricoles, anticipant même l'assolement en commun que l'on voit se développer aujourd'hui dans les mêmes régions. Dans un premier temps, ce sont les planteurs eux-mêmes qui ont créé des distilleries et des fabriques de sucre. Puis les sucreries se sont développées, elles-mêmes détenant des exploitations modèles où elles expérimentent des itinéraires techniques et sélectionnent des variétés plus riches en sucre, conduisant au paiement à la densité et non plus au poids. L'autocontrôle du volume de production par la profession se fait lui aussi très tôt, au travers de contrats de culture, sous la forme de quotas de production négociés avec les industriels sucriers, dans des relations de partenariat originales, et il n'est pas rare que les betteraviers détiennent des parts de ces sociétés. On est loin ici de la configuration décrite par Maurice Halbwachs dans *La Classe ouvrière et les niveaux de vie : recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines* (Paris, Félix Alcan, 1913), que Maxime Prével a placé en exergue de son propre ouvrage : *L'Usine à la campagne : une ethnographie du productivisme agricole* (Paris, L'Harmattan, 2007). Halbwachs écrivait ainsi : « Les petits paysans propriétaires de Picardie cultivent des plantes industrielles. [...] Leur indépendance est donc toute formelle. Ils représentent plutôt comme une section des grandes usines où ils envoient tous leurs produits, au sort et à la durée desquels leur propre existence est liée. [...] Mais ici comme là, bien que dispersés, ils font partie du même ensemble économique que les ouvriers industriels rassemblés dans l'usine où iront leurs produits, et leur terre, comme le travail de ceux-ci, deviendrait une non-valeur, du jour où les machines s'arrêteraient. » Si les grands fermiers du Valois disposent de ressources plus vastes et plus diversifiées, ils ne s'en préoccupent pas moins de trouver, en coopération avec les industriels, des débouchés nouveaux à leurs betteraves, en particulier comme biocarburants (éthanol). En revanche, les destins des ouvriers agricoles et celui des ouvriers des sucreries, soumis les uns et les autres aux durs travaux de la campagne betteravière, appelaient bien à un traitement parallèle et comparatif, et c'est à cet exercice que se livre l'auteur d'une partie à l'autre de cet ouvrage.

La culture de la betterave est dévoreuse de main-d'œuvre, du moins jusqu'au développement des semoirs de précision comme des graines monogermes, suivi de la mécanisation progressive des opérations de récolte. On engage, en effet, des quantités d'ouvriers saisonniers pour le binage et le démariage au printemps, puis pour l'arrachage à l'automne. Ce travail se fait « à la tâche », si bien que les ouvriers (et les ouvrières) sont au labeur des premières lueurs de l'aube jusqu'aux dernières du couchant, courbés en deux sur la binette du premier binage ou englués dans la boue durant l'arrachage avec la courte fourche à deux dents, dans le froid ou sous la pluie. Aux Flamands, Belges ou natifs du Cambrésis, premiers venus, vont succéder Bretons, Polonais, Italiens, Espagnols et Portugais... Ce sont des effectifs considérables de saisonniers (huit mille étrangers dans le seul département de l'Oise dans les années 1950) qui viennent ainsi « faire les betteraves ».

L'ouvrage est construit sur le principe de la double page : sur celle de droite, le texte de F. Bourquelot, excellemment documenté, expose les faits ; sur celle de gauche, sous la forme de citations précises, figurent les témoignages oraux des agents de toutes origines qui ont vécu cette aventure. L'auteur n'est pas restée figée dans l'histoire locale ; bien au contraire, elle évoque également le contexte agricole et rural des régions de Pologne, d'Italie ou autres pays dont sont issus les saisonniers ; elle expose avec précision le dispositif administratif dans lequel s'inscrivent ces migrations très encadrées (conventions, réglementation, registres et contrôles) et les conditions matérielles difficiles dans lesquelles elles se réalisent.

Des chapitres tels que « Ce que "faire les betteraves" voulait dire » ou « Comment le travail à la tâche était-il rémunéré ? » apprendront beaucoup aux collègues, sociologues, historiens et agronomes même, qui n'ont pas eu la chance (?) d'arpenter – la chaîne d'arpenteur étant précisément l'instrument de la mesure des efforts consentis par les ouvriers payés à la tâche – ces grandes plaines betteravières dans les années 1950, avant la mécanisation et la simplification des opérations. Le lecteur apprendra aussi dans quelles conditions (habitat, présence et place des femmes et des enfants, conflits...) ces populations étaient accueillies et acceptées par les exploitants comme par leurs collègues de travail. On suit des trajectoires professionnelles, d'où la promotion sociale n'est pas toujours exclue, et où est toujours présente la fierté d'avoir pu se construire et se faire reconnaître des compétences au fil des évolutions des techniques de production.

La seconde partie de l'ouvrage quitte les champs pour l'usine, la distillerie et la sucrerie, en particulier celle de Vauciennes. Le même principe d'exposition est conservé : d'un côté, l'énoncé des faits, les explications sur les procédés techniques de raffinage du sucre et leurs évolutions ; de l'autre, les témoignages des ouvriers de la sucrerie. Ainsi, l'histoire sociale n'est jamais séparée de celle de l'industrie et de ses transformations, de ses

soubresauts même, puisque cette industrie a connu et subi un processus de concentration qui a très fortement affecté l'emploi ces vingt dernières années, en réduisant de façon drastique le nombre de sites.

F. Bourquelot met ici l'accent sur les étapes, aujourd'hui souvent méconnues, de la fondation d'une agriculture industrielle et d'une industrie agricole. Cette industrialisation, en effet, ne se traduit pas seulement par la création de sites de transformation extrêmement nombreux et concurrents, distilleries, râperies, sucreries enfin. Elle suscite également un très vaste et complexe réseau d'approvisionnement de ces sites, avec des points de collecte (on voit encore dans ces campagnes les basscules créées à cette période pour peser les tombereaux) où les charretiers venaient déverser leur cargaison de betteraves. On installe aussi, à partir de ces points de collecte, des voies ferrées à faible écartement qui suivent les chemins ruraux et où les wagonnets de type Decauville, d'une contenance d'environ un mètre cube, composent de véritables trains tirés par des locomobiles ; ils transfèrent les racines jusqu'aux points de jonction avec les lignes de chemin de fer où sont formés des trains betteraviers ou encore emplissent les péniches naviguant sur les canaux, tel celui de l'Ourcq. Mais d'autres modes de circulation, plus surprenants encore, traversent les campagnes et convergent vers les sucreries, à partir des râperies, sur des distances parfois très importantes : ce sont des canalisations souterraines dans lesquelles circule le jus de betterave. F. Bourquelot cite ainsi, entre autres cas moins spectaculaires, celui d'une sucrerie qui établit vers 1911 jusqu'à 93 kilomètres de canalisation en fonte entre une râperie et la sucrerie principale.

Ces percées techniques s'accompagnent d'innovations sociales, parfois avantageuses pour les salariés, suivant le versant paternaliste du patronat chrétien du Nord de la France, fortement aiguillonné au demeurant par l'agitation ouvrière au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui instituent ainsi des mutuelles (maladie, invalidité, retraites), telle la Familiale agricole de Senlis. Durant la campagne, les salariés de la sucrerie travaillaient douze heures d'affilée, pour effectuer des travaux souvent dangereux. F. Bourquelot évoque les divers postes de travail et montre, au travers des témoignages d'ouvriers, les formes de la socialisation et du recrutement de la main-d'œuvre : les enfants venaient rendre visite à leur père ou à leur grand frère et se familiarisaient avec le travail, les gestes, les machines, les processus de fabrication qu'ils observaient. Puis, embauchés à la sortie de l'école, en tant que fils ou frère d'untel, ils apprenaient le métier auprès de leurs camarades, sans avoir suivi d'apprentissage préalable, le plus souvent. La mémoire ouvrière s'étend ici sur trois générations et mentionne les avantages qu'apportait l'appartenance à l'usine. Logement gratuit, entretien des maisons par la sucrerie, layette pour chaque enfant nouveau-né, compléments familiaux, jardins d'enfants, colonies de vacances, jardin, dispensaire, activités sportives, bals, voyages à l'étranger

en groupe, obsèques prises en charge : de la naissance à la mort, la sucrerie veillait sur les siens. Les salaires étaient bien supérieurs à ceux des ouvriers agricoles et la fierté d'appartenir à la sucrerie était réelle. Cet îlot protégé, selon l'expression de l'auteur, vacille avec la fermeture de la raffinerie en 1987, puis la sucrerie entre dans un cycle de rachats successifs, de licenciements et, finalement, c'est la fermeture totale qui intervient, le 24 décembre 1999 – fermeture qu'il faut resituer dans le cadre du vaste et drastique processus de concentration de l'industrie sucrière française (et européenne), soumise à de nouvelles règles de jeu internationales et à la concurrence montante du sucre de canne.

C'est donc bien l'histoire d'une plante industrielle, la betterave sucrière, et de l'industrie qui s'est développée autour de ses transformations que narre l'auteur de cet ouvrage, mais c'est surtout l'histoire des hommes et des femmes qui ont fait de la betterave à sucre une richesse en consacrant une énergie et un courage considérables à sa culture comme à son alchimie. F. Bourquelot a le talent de lier les deux approches d'un bout à l'autre du livre et de faire de ce document, qui se lit d'une traite, à la fois une source pour l'histoire et un outil de travail et de réflexion. Ce modeste « mémoire du Valois et du Multien » n'usurpe donc pas le titre qui est le sien : *L'Homme et la betterave à sucre*, clin d'œil amical de l'auteur au grand ouvrage de Mariel Jean-Brunhes Delamarre et André-Georges Haudricourt, *L'Homme et la charrue à travers le monde* (Paris, Gallimard, 1955).

Jacques Rémy

(INRA, SAE2 MONA, Ivry, France)

remy@ivry.inra.fr

### **Clinique de la procréation et mystère de l'incarnation : l'ombre du futur**

François Ansermet, Marc Germond, Véronique Mauron, Marie André, Francesca Cascino

PUF, coll. « Science, histoire et société », 2007, 182 p.

Trois historiennes d'art, un médecin et un psychanalyste se penchent sur deux questions indissociables et très anciennes : le trou noir (l'invisible) qui sépare les parents de leur enfant (développement intra-utérin du fœtus) et, en corollaire, l'incarnation (émergence d'une âme et sortie des limbes).

En dépit d'une approche assez ardue, la lecture de l'ouvrage amène à constater que la technique clinique de procréation médicalement assistée permet de porter un regard nouveau sur l'émergence de l'humain au cours du développement embryonnaire. Pour inattendu qu'il soit, ce regard est-il vraiment nouveau ? Tenter de répondre à cette interrogation amène les auteurs à mener et confronter des approches dont les bases (principes et méthodes) sont de disciplines différentes. L'intention finale est de conjuguer les acquis d'où qu'ils viennent.

Un premier constat est que l'intervention d'un tiers (le médecin par sa personne et la technique de laboratoire extérieure au corps féminin) bouleverse les codes théologiques, psychologiques et sociétaux. Le second est que cette révolution est portée par les progrès de l'imagerie médicale. Celle-ci révèle à la mère, au père et au monde la réalité (la forme et la dynamique) de l'embryon in vitro, puis celle du fœtus au long de la grossesse. Et la promesse de la technique est d'apporter toujours plus d'information à l'avenir.

Les choses n'en restent pas là. Les historiennes de l'art, en s'intéressant pratiquement aux images, montrent que l'évolution de leur interprétation symbolique ne se fait ni au rythme ni dans la logique des avancées de la science médicale. Produire des images change certes au cours des années en fonction du contexte social et religieux, mais reste fondé sur des invariants : voir et clarté sont difficilement dissociables. La lumière qui éclaire aujourd'hui un fœtus sur un écran est chargée de sens, comme l'était celle de l'Incarnation dans les tableaux du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pour autant, a-t-on des réponses, même partielles, aux questions posées plus haut ? Les auteurs expliquent que ce n'est pas le cas. Aura-t-on des réponses bientôt ? C'est loin d'être certain et, selon leurs convictions d'historiennes, de médecin et de psychanalyste, ce n'est peut-être ni possible ni souhaitable.

Le lecteur regrette un peu que les auteurs n'aient pas tenté de dépasser leurs propos à vocation généralisante et déterministe. Il aurait aimé qu'ils portent leur regard sur une autre dimension des questions posées : celle de l'identité et de la diversité individuelles. À l'origine du christianisme, l'incarnation n'a touché qu'une personne : Jésus, puis le baptême l'a répandue. Aujourd'hui, médecins et scientifiques mettent l'accent sur la variabilité interindividuelle, sur l'originalité de l'acte reproductif de chaque couple parental, sur celle du développement de chaque embryon, sur celle de l'émergence de la conscience.

C'est au fil de la lecture que l'on saisit pleinement la logique du titre : *Clinique de la procréation et mystère de l'incarnation : l'ombre du futur*. Une fois lu, ce livre est fort intéressant à reprendre par partie. Chacune ayant un auteur différent ou apportant un éclairage spécifique, elles renferment une richesse qu'un exposé monotone n'aurait pas eue.

Jean-Claude Mounolou

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

### **Du modèle à la simulation informatique**

Franck Varenne

Vrin, coll. « Mathésis », 2007, 254 p.

*Du modèle à la simulation informatique* est un ouvrage majeur dans le paysage épistémologique et plus encore

dans celui de la philosophie contemporaine. Qu'est-ce qui permet de l'affirmer, alors qu'aux dires de l'auteur lui-même, ce livre est modestement « un des résultats, refondu et adapté, d'un travail de thèse aux multiples sources » ? Ce n'est pas l'étendue visible de son sujet : le domaine des modèles et de la simulation informatique, tant celui-ci semble faire partie d'un champ restreint de l'épistémologie, voire d'une micro-épistémologie à l'image de notre époque de micro-informatique. Ce n'est pas non plus sa structure, d'une grande clarté, mais dont la nature n'a jamais l'attractivité facile des systèmes. Ce ne sont pas non plus les titres arides des chapitres : « Simulation géométrique et botanique » (I) ; « Modèle logique et simulation algorithmique des algues » (II) ; « Convergence entre simulation intégrative et informatique graphique » (V)... Quant au glossaire qui fait état de « L-système », de « Modélisation fragmentée », « Pluriformalisation », « Programmation orientée objets », « Stochasticisme biologique », « Pixel » ou « Voxel », il ressemble plus à celui d'un manuel de programmation destiné aux biologistes qu'à celui d'un livre de philosophie. Je persiste à considérer *Du modèle à la simulation informatique* comme un véritable livre philosophique parce que l'ensemble des données, réflexions, analyses et thèses de F. Varenne – ensemble qui se traduit par une rédaction qui met de côté toute formule philosophique convenue au profit d'une écriture claire – repose sur une série de faits fondamentaux avec un souci constant de précision et un sens inné du réalisme. En philosophie comme en peinture, le réalisme poussé dans ses derniers retranchements peut se révéler une qualité majeure qui, ici, se cache sous des titres innocents tel « Modèle logique et simulation algorithmique des algues ».

Par son approche, F. Varenne pourrait être considéré comme membre d'une école de pensée imprégnée du souci du détail et de la vérité des faits, celle de M. Foucault, de B. Latour, I. Hacking ou P. Galison. Cette école exige du philosophe une connaissance scientifique qui n'est plus uniquement celle des sciences dures, mais également celle des sciences appliquées, jusque-là considérées comme peu dignes d'intérêt philosophique. Pas plus que le travail de ces chercheurs, celui de F. Varenne ne se réduira à une sous-catégorie philosophique dans laquelle beaucoup tendraient à le maintenir : épistémologie, philosophie, voire sociologie des sciences. L'auteur résume cette volonté de décroisement des disciplines et les problèmes afférents dans une note de bas de page à son introduction, où il évoque la distinction entre le concept de « simulation informatique », au cœur de son propre projet conceptuel, et celui de « simulation numérique » à l'« origine si brillamment rapportée par Peter Galison ». Si F. Varenne met en avant des thèmes et des termes d'abord scientifiques, précisément les modèles et la (les) simulation(s) informatique(s), son dessein n'est ni disciplinaire – il serait alors de manière évidente limité à la science informatique – ni réductionniste – il serait éventuellement rattaché aux tentatives du positivisme logique

ou de l'école poppérienne de fonder les critères de la distinction scientifique et non-scientifique. L'ouvrage de F. Varenne repose sur des concepts utilisés en science – dont les modèles et la simulation –, mais jamais il n'est dit d'eux qu'ils sont ou ne sont pas scientifiques. Il est plutôt question d'une critique des modèles (p. 102 : « Critique des modèles théoriques » ; p. 109 : « critique des modèles biométriques ») et de distinctions conceptuelles (« simulation géométrique », « simulation algorithmique », « simulation architecturale, aléatoire et universelle » ou « simulation intégrative »). Il ressort ainsi de l'ouvrage qu'au-delà des usages disciplinaires des concepts et au-delà des concepts eux-mêmes disciplinaires (par exemple, le discret par opposition au continu en mathématique), chaque discipline adopte des concepts jusqu'à les faire entrer dans son propre discours. En opérant de la sorte, non seulement une discipline se donne à voir elle-même – elle révèle ses modes d'appropriation, de fonctionnement, voire ses modes tout court –, mais elle permet de comprendre les disciplines annexes par effet de miroir. C'est ainsi que « la simulation probabiliste de formes biologiques ramifiées » mise en place par Dan Cohen en 1966, « première appropriation par la biologie d'un type particulier de simulation discrétisée sur ordinateur », révèle non seulement l'environnement théorique du moment en biologie, avec une morphogenèse perçue comme le fruit d'un « ensemble hiérarchiquement ordonné d'interactions entre des gènes, des produits de gènes et l'environnement extérieur » (D. Cohen, cité par F. Varenne), mais révèle aussi des tendances pour lesquelles ce qui relève d'hypothèses théoriques et scientifiques structurelles, ce qui relève d'hypothèses contingentes à l'infrastructure technologique du moment et ce qui relève presque de l'idéologie est difficile à établir. Par exemple, dès lors qu'il s'agit des rapports entre information et complexité, où étrangement, d'après D. Cohen, « si on arrivait à écrire un programme "minimal" mettant en œuvre des règles de génération "les plus simples possibles" pour des formes ramifiées déjà assez réalistes globalement et qualitativement (évaluées à l'œil), on pourrait considérer qu'on a accru la plausibilité de l'hypothèse épigénétique de Waddington et donc, avec elle, les postulats analogues de l'écologie évolutionnaire ». Rappelons seulement ici que cette relation entre simplicité des lois de la nature et complexité de ses manifestations est un leitmotiv de la plupart des disciplines, des mathématiques à la biologie, et depuis bien longtemps. Le mathématicien Hermann Weyl s'exprimait d'ailleurs de cette manière en 1932 : « [...] l'assertion que la nature est gouvernée par des lois strictes est dénuée de tout contenu si on n'ajoute pas qu'elle est gouvernée par des lois mathématiques simples [...]. Que la notion de loi devienne vide quand une complication arbitraire est permise était déjà pointé par Leibniz dans son *Traité métaphysique*. [...] La chose étonnante n'est pas qu'il existe des lois naturelles, mais que plus l'analyse avance, [...] plus simple – et non plus complexe, comme on aurait pu



s'y attendre – devient la relation fondamentale et plus exactement elles décrivent les occurrences actuelles » (*The Open World : Three Lectures on the Metaphysical Implication of Science*, New Haven, Yale University Press, p. 40-42).

Une des grandes qualités de l'ouvrage de F. Varenne est donc d'être, par l'intermédiaire de ce qui n'apparaît que comme l'histoire contemporaine de différentes modélisations et concepts de modèles au sein d'une discipline bien cernée, la botanique, le miroir d'une évolution profonde. Or, cette évolution qui est le cœur de la thèse de l'auteur est la transition entre une époque des modèles souvent définis à partir d'hypothèses théoriques formées a priori (« modèle développemental », « modèle biométrique », « modèle architectural ») vers l'époque de la simulation informatique et plus précisément celle de la simulation intégrative à portée potentiellement universelle. De l'époque des analyses et d'observations patientes, nous passons à une époque computationnelle dans laquelle les « données précèdent les hypothèses » et pour laquelle le concept même de Nature est entièrement transformé. Cette nature annoncée par Anne-Françoise Schmid et qui ne s'écrit plus qu'avec un « n » minuscule est, grâce à l'ordinateur, à la computation, « [...] maintenant fragmentée, cernée, reconstituée et simulée. La gestion nous la transforme en banque de données et la simulation en environnement » (*L'Âge de l'épistémologie, Science : ingénierie, éthique*, Paris, Kimé, 1998). En partant des méthodes d'analyse de cette nature, méthodes restreintes aux concepts de modèle, de modélisation et de simulation, à leurs usages et à ceux qui les élaborent (chercheurs souvent inconnus du grand public, tel Philippe de Reffye qui est au centre de l'ouvrage), F. Varenne nous met devant une réalité confondante : l'ensemble des connaissances que nous avons acquises sur la nature grâce aux multiples modèles partiels semble aujourd'hui se synthétiser dans une modélisation intégrative. Or, si le but avoué des modèles était l'analyse, celui de la simulation informatique est la réplique – réplique si « juste » de l'environnement qu'elle en vient à rendre ce dernier imprécis et obsolète. Que certains puissent contester cette thèse est compréhensible, mais ne lit-on pas de plus en plus que « les modèles intégrés considèrent les interactions entre le climat et l'économie mondiale », que « la modélisation intégrée offre diverses manières de questionner un même modèle » ou que « l'évolution rapide du paysage soumis aux facteurs humains accroît de manière spectaculaire la valeur financière des prédictions » ? Or, comment sont élaborées ces prédictions, si ce n'est grâce à la modélisation informatique dont F. Varenne révèle si clairement l'histoire et les mécanismes et démontre l'inéluctable succès ? C'est à cette question que la philosophie de ce dernier nous prépare, même si, lui-même le note, la simulation intégrative a avant tout une justesse d'« effectivité », pour ne pas dire parfois de vulgaire efficacité économique qui suffit au monde et à son effrénée marche en avant : « L'homme sans qualités est l'homme contemporain, dit-on. C'est

l'homme des possibles, des fictions probables, sans attache immuable, déraciné donc. Nous dirions que c'est surtout l'homme des *divers modèles possibles* d'une nature à laquelle il participe sans pour autant la comprendre. » (Avant-propos.)

**Philippe Morel**

(Laboratoire de philosophie et d'histoire des sciences – Archives Henri Poincaré, Nancy, France)  
philippe.morel@ezct.net

### **La Mer d'Iroise : négociation sur le principe de protection**

Véronique Van Tilbeurgh

Presses universitaires de Rennes, 2007, 224 p.

La mer d'Iroise est une infime fraction de l'océan Atlantique, qui s'étend de l'île de Sein à l'île d'Ouessant et dont les délimitations restent imprécises au regard des mers régionales dûment répertoriées, comme la Manche, la mer Celtique, le golfe de Gascogne. Néanmoins, cette portion maritime et ses îles bien connues sont devenues un enjeu en tant que territoire expérimental en matière d'aire protégée. L'ouvrage de V. Van Tilbeurgh s'attache à montrer comment, avant que naisse le concept d'aire marine protégée (ou AMP), popularisé par les ONG et maintenant porté par les politiques d'aménagement et de gestion, cette mer d'Iroise est progressivement devenue une AMP.

Le but de cet ouvrage est d'analyser comment, à partir d'un objectif général de protection d'un territoire, se construit et s'institutionnalise une grille d'interprétation de l'environnement dit naturel. L'environnement naturel et ses usages se caractérisent pour commencer par l'exploitation du domaine concerné, reposant sur les pratiques productives des pêcheurs pour la mer, des agriculteurs pour les îles, pratiques qui s'étaient installées progressivement et organisaient une exploitation implicitement durable, sans que la durabilité en soit le moteur avéré. La transformation en aire protégée consiste à attribuer au territoire en question de nouvelles significations. En ce sens, créer une aire protégée nécessite de répondre aux questions suivantes : que faut-il protéger ? Faut-il protéger ou conserver ? Sur quelles bases définit-on le contenu et la valeur de ce qui vaut protection ? de ce qui vaut préservation ? Quelle expertise mobilise-t-on ? Quels sont les usages légitimes ? Quelles sont les parties prenantes, et qui négocie en leur nom ? avec quelle représentation de quelle autorité ?

Le livre s'articule en deux parties, chacune composée de trois chapitres. La première partie décrit et analyse les enjeux qui conduisent à transformer en aire protégée un espace où se juxtaposent différents usages, ainsi que les dimensions de cet espace telles qu'elles sont perçues au travers de ces usages ; la seconde partie relate les avatars du concept d'aire protégée, devenu projet de parc marin.

Une dizaine de graphiques et schémas, 8 cartes et 6 tableaux illustrent l'ensemble, complété d'une bibliographie raisonnable d'ouvrages généraux (une quarantaine de références) et spécifiques à la mer d'Iroise (46 références).

La première partie commence par une description de l'espace productif et récréatif sur la base de statistiques démographiques, essentiellement des îles, de statistiques de production (effectif de navires, de marins-pêcheurs, leurs espèces cibles) et de cartographie des usages récréatifs (pêche à pied, ports de plaisance, clubs de plongée, tourisme sous différentes formes). On n'est pas étonné d'apprendre que les îles se dépeuplent, que le spectre de la surexploitation des ressources halieutiques n'épargne pas le secteur, mais on note que les communes insulaires se sont tournées vers le tourisme dès les années 1920, bien qu'on parle encore en 1996 de « la beauté rude et puissante du visage des femmes d'Ouessant » dans le *Guide bleu*, à la manière des contrées exotiques. Le chapitre suivant relate l'émergence de la vision d'une protection pour l'Iroise, puis sa concrétisation au gré des initiatives et des diverses perceptions des dimensions du territoire en question, comme du besoin et du mode de protection. Là encore, on apprend que la volonté de protection ne date pas d'hier, puisque le premier statut de protection date d'une loi de 1930. La création, en 1957, de la Société [savante] pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) est le point de départ d'une vision naturaliste de protection au nom d'une « jeune science, l'écologie ». Les ornithologues de cette société ont les arguments scientifiques (espèces rares) et pratiques (délimiter des réserves) à faire valoir au titre de la protection. Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) est créé en 1969, avec le soutien de la SEPNB, et introduit l'idée de gestion des usages, cherchant à concilier la protection de la nature (terrestre en l'occurrence) et la pratique touristique par des aménagements et des équipements. À partir des années 1980, les aires protégées se multiplient, et une réserve naturelle de la mer d'Iroise est créée en 1992, d'intérêt principalement ornithologique mais prônant la restauration et le maintien de la biodiversité. Enfin, les différents sites classés entrent dans le réseau Natura 2000 (terrestre) en 2004. Au long de ce processus, l'auteur montre comment l'expertise scientifique, que s'attribue en bonne part la SEPNB, se conçoit comme seule légitime dans la définition du milieu naturel, conception renforcée par les événements catastrophiques des marées noires qu'a connus cette région. La valeur de la réserve se mesure par l'inventaire des espèces végétales et animales, par la présence d'espèces emblématiques, voire totémisées (phoque, dauphin). Toute forme d'aménagement est d'abord vue par les scientifiques-experts-militants comme présentant un risque pour cette biodiversité remarquable. Le troisième chapitre, qui aborde les formes de gestion, montre bien qu'il en existait différentes avant l'obtention du statut de réserve, comme l'exploitation halieutique et particulièrement celle de la récolte des algues lamineuses, celle de la chasse, celle du PNRA. Finalement, si

la durabilité devient bien l'objectif commun, l'opposition se fait entre une approche préservationniste, donnant à l'expertise scientifique le rôle exclusif de prescripteur des bonnes pratiques dans un objectif de protection forcément restrictif pour les différents usages, et celle conservationniste, où les différents usages ont eux-mêmes une valeur et doivent être harmonisés.

La seconde partie nous plonge dans l'élaboration du processus de concertation qui conduira à la mise en place d'un parc marin en mer d'Iroise. Les trois chapitres de cette partie se calent sur les trois projets qui se sont succédé depuis la fin des années 1980, une fois que le principe de transformation de cet espace en aire protégée sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement fut adopté. Les négociations pour le premier projet semblent bien démarrer, un comité de pilotage et des groupes de travail sont constitués, mais le projet ne prend pas corps. L'expertise scientifique est prépondérante, orientée et intéressée : les espèces emblématiques servent de caution à la protection, exagérée pour les pêcheurs qui se revendiquent usagers légitimes, contestent la mainmise des naturalistes et, comme les acteurs locaux, doutent de la capacité de l'État à réaliser un parc marin. Dans cet épisode, l'échec est largement attribué aux scientifiques, pour la plupart militants et/ou politiquement engagés et n'ayant pas la confiance des marins-pêcheurs, ainsi qu'à l'inefficacité d'administrations peu compétentes et suivistes. Le deuxième projet reprend avec la création d'une mission du parc marin sous l'autorité centrale du ministère et qui a comme projet de mettre en place les outils d'une conservation de l'écosystème d'un domaine dont le périmètre est étendu à cette occasion. Ici arrive le scénario souvent joué d'une administration centrale ignorante des spécificités maritimes et qui raisonne « terrestre ». Les bévues ainsi commises compliquent la tâche de la mission, les experts scientifiques n'arrivent pas à objectiver les enjeux environnementaux de la mer d'Iroise, la représentation des usagers et des acteurs locaux perd de nouveau confiance, c'est le second échec. Le troisième essai sera le bon. Les partenaires changent peu, encore que les opposants, pêcheurs plaisanciers pour la plupart, s'organisent cette fois en association « anti-parc » ; mais les leçons ont été tirées des échecs précédents. Une consultation pour avis se fait sur une démarche présentée comme une approche écosystémique qui tient compte des usages faits de la biodiversité et des espaces. Dans ce projet, le porteur qu'est le ministère de l'Environnement cherche à faire du parc un espace de concertation entre les différents usagers du milieu. Toutefois, la consultation n'aboutit pas à la définition d'un projet commun, les intérêts corporatistes restent juxtaposés sans conciliation. En 2002, la ministre de l'Environnement donne cette fois clairement au projet l'ambition non plus de parc à forte réglementation, mais de structure de gestion des usages dans le cadre du développement durable. Le discours scientifique a lui aussi évolué, qui met l'accent sur l'existence de risques

objectifs liés à l'usage que l'homme fait de son environnement. Lorsque l'auteur conclut son travail, fin 2006, le parc n'est pas encore créé et le doute subsiste sur la concrétisation du projet, mais, pour rassurer les lecteurs, qu'ils sachent que le décret de création du Parc naturel marin d'Iroise est sorti le 28 septembre 2007.

Pour ce volumineux et fort intéressant travail, l'auteur a disposé d'un matériel de choix, puisque le processus est abondamment documenté et qu'elle a lu et analysé quarante ans ou plus d'archives et de publications relatives aux avatars du projet de protection de la mer d'Iroise. Le résultat en est une description minutieuse et une analyse pas à pas des enjeux, des intérêts en cause, des comportements des acteurs, mais aussi de l'évolution progressive de la perception du milieu marin, où on ne peut transposer directement les concepts et la gestion des milieux naturels terrestres. L'administration, autrefois distante, centralisée, inconsistante dans ses objectifs, est progressivement venue sur le terrain et s'est dotée des compétences nécessaires ; à ce titre, V. Van Tilbeurgh affirme que le concept de parc naturel a progressé en France en tirant les leçons de la construction du Parc naturel marin d'Iroise. L'expertise scientifique s'est professionnalisée quand la séparation s'est mieux faite entre l'avis scientifique et la définition des pratiques. Les usagers, consultés séparément pour valider un périmètre, le sont finalement pour avis et pour construire le projet. Tout n'aboutit pas idéalement, mais des progrès considérables ont été faits et une solide expérience est acquise (ce qui est heureux, après trente ans au moins de louvoiements !). On peut peut-être regretter que la relation extrêmement détaillée, jusqu'aux épisodes parfois clochermerlesques des disputes locales, ait occulté une mise en perspective avec d'autres approches (terrestres) ou projets, comme celui de la Corse, bien qu'il ait avorté en cours de route, voire des expériences similaires, comme il en existe au Québec et dont la mission du parc marin s'était en partie inspirée.

**Loïc Antoine**

(Ifremer, centre de Brest, France)

Loic.Antoine@ifremer.fr

### **La Ville durable au risque de l'histoire**

Sophie Descat, Éric Monin, Daniel Siret (Eds)

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2006, 192 p.

Cet ouvrage collectif, issu d'une recherche effectuée pour l'action concertée incitative (ACI) Ville du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en 2002-2004, fourmille de faits intéressants et présente une précieuse bibliographie d'environ 180 références, mises en commun et appelées dans telle ou telle des contributions. L'iconographie, d'une quarantaine d'images, est variée, mais peu mise en valeur par le travail d'édition.

Pour les coordonnateurs, l'engouement actuel pour la notion de ville durable rappelle celui de l'époque des Lumières pour une ville nouvelle. Le développement durable risque donc de ne pas résister à son passage dans le rétroviseur de la longue durée. Or, ce n'est pas ce que démontre l'ensemble des textes réunis ici. Il y a conservation des préoccupations et des savoir-faire acquis, des partitions imposées à l'espace de la ville, mais il y a transformation des références de l'intervention et des justifications qu'on lui donne, et ce, quelle que soit la dimension par laquelle on prend le développement durable.

L'urbanisme commence en France avec « l'embellissement », analysé par Daniel Rabreau. Il s'agit d'ouvrir des perspectives pour faciliter la promenade urbaine. À l'ouest de la capitale, cela se fera au contact de la nature, aux Tuileries ou aux Champs-Élysées. La différence entre l'est minéral et l'ouest végétal structure pour longtemps le fonctionnement de la ville. Le mur des fermiers généraux englobe dans la ville les nouveaux espaces plantés. La nature devient citadine. La peinture de paysage se développe tandis que la pastorale envahit la scène. Les jardins privés se multiplient dans la ville. Mais ce souci de la nature urbaine disparaît aux siècles suivants : les nouveaux parcs urbains sont des enclaves et non des vecteurs d'urbanisation.

Philippe Gresset recherche le développement durable du côté du contrôle de la circulation des fluides par la forme architecturale. La préoccupation apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais prend au XIX<sup>e</sup> une dimension hygiénique qui la fait changer d'acteur principal. Ce ne sont plus des architectes mais des politiques aiguillonnés par des médecins qui veulent porter remède aux maux de la ville. Les règlements, tant en Angleterre qu'en France, portent sur les logements insalubres, l'éclairage et la ventilation. C'est l'émergence de l'habitat comme programme architectural. L'auteur cite notamment les recherches de John Claudius Loudon sur le jardin suburbain et la maison-machine capable de vous aider à vivre en économisant l'énergie. Le problème de l'hygiène est techniquement résolu au XIX<sup>e</sup> siècle, mais son application à l'extension urbaine pose problème. Est-ce par l'imitation des formes anciennes ou par l'adoption de techniques nouvelles que la ville peut arriver à maîtriser son environnement ? Pour Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran, la géographie devrait être un des piliers disciplinaires de l'urbanisme. Mais elle disparaît progressivement de la revue *La Vie urbaine*, fondée en 1919. Les architectes n'ont pas envie que les géographes les obligent à prendre en compte les spécificités de l'espace naturel propre à chaque projet. La question de la relation au milieu dans le projet, que repose aujourd'hui le développement durable, reste alors ouverte.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle aussi, on se soucie de la qualité de l'air en ville et on cherche à en éloigner tous les miasmes nocifs, pour que circule l'air sain, naturel. Les cimetières,

les prisons, les hôpitaux sont mis à la périphérie. Le mouvement pour les parcs publics, qui débute aux États-Unis au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, veut installer en ville un morceau de vie rurale : un gazon piqueté et bordé d'arbres. Puis il préconise des corridors de verdure et, pour la ville de Boston en fin de siècle, « un collier d'émeraudes ». Il s'agit d'équilibrer, par la présence de la nature, le poids croissant des nouveaux immigrants. Camillo Sitte préfère, à la référence à la nature, la culture architecturale telle qu'elle s'exprime dans le bâti anonyme, dans le patrimoine collectif. L'élargissement de l'échelle des territoires urbains depuis une cinquantaine d'années invite à considérer en chaque point l'écosystème planétaire, tel qu'il se manifeste dans le régime des eaux à l'échelle régionale. Pour Richard Etlin, l'aménagement écologique d'aujourd'hui consiste à créer un paysage hydrologique respectueux du régime hydraulique naturel. Au lieu d'évacuer les eaux comme par le passé, on va les purifier et les recycler. Ce changement d'attitude est déjà observable dans la manière de traiter la pelouse de certains jardins de banlieue, où herbes et plantes d'origine locale dominent, ou dans celle dont certains artistes aménagent les espaces publics. Partout on constate l'apparition de nouveaux professionnels porteurs de la dimension environnementale du développement durable.

Retour au doute sur la nouveauté du développement durable avec les coordonnateurs de la recherche et la question du solaire. N'a-t-on pas toujours cherché à faire pour le mieux en matière d'insolation des bâtiments ? La lutte contre la tuberculose, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, rend le problème suffisamment important pour qu'il fasse l'objet d'une réglementation en 1902. Une plus grande attention au climat montre que l'ensoleillement d'un bâtiment varie fortement au cours de la journée ; la découverte de la pénicilline relativise aussi l'importance médicale de l'ensoleillement. Terrasses et toits-terrasses propices à se bronzer quelques jours dans l'année posent des problèmes d'étanchéité. Quant aux rues, comment les éclairer, mais aussi les protéger des intempéries ? C'est moins dans la construction en dur qu'il faut innover, que dans des petits équipements éphémères et adaptés, estiment les auteurs en quête de solutions techniques tout-terrains « pour une nouvelle maîtrise de l'ensoleillement dans la ville ».

André Guillerme consacre depuis trente ans une grande part de ses recherches historiques à l'eau dans la ville. Le développement urbain est lié à la capacité de drainer et d'évacuer les eaux du territoire urbain, d'assainir les marais environnants, de canaliser l'eau pour en utiliser la force. Sur les sites domestiqués à l'époque romaine, se reconstruit la vie économique et urbaine. Les sites aménagés s'inscrivent pour la plupart dans la longue durée, mais l'économie de l'eau s'y modifie suivant les techniques de production et les modes de vie.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, il y a en Europe un moulin à eau pour mille habitants ; toutes les productions utilisent

l'eau, dont la qualité est très surveillée. L'eau urbaine aménagée fait se conforter mutuellement gouvernance, croissance économique, respect de l'environnement. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup>, l'équilibre se rompt, les villes n'utilisent plus l'eau courante, mais l'eau stagnante, et multiplient les activités fondées sur la putréfaction. Jusqu'à l'irruption des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle et la promotion d'une nouvelle attitude qui valorise le travail à sec, la mécanisation et l'imperméabilisation des sols urbains. Un développement qui semble proche aujourd'hui d'un nouveau point de rebroussement.

Autre entrée du développement durable : la gestion de la circulation. Elle est déjà présente à l'aube de la Révolution. L'espace dédié est trop limité ; il faut en exclure peu à peu toutes les autres activités, donner des horaires différents aux déplacements de loisir et de travail. Les rues s'élargissent, le revêtement s'améliore, les types de véhicules se multiplient, la mécanisation progresse. L'idée d'un droit à la mobilité fait son apparition avec la démocratisation de la voiture. La création de trottoirs réservés aux piétons permet d'accélérer la vitesse sur la chaussée. Que peut-on faire de plus maintenant qu'on a dédié la ville à la voiture ? Et pourtant, dit Sabine Barles, la congestion est toujours là. Serait-on aussi arrivé à un point d'inflexion ?

Comment réguler les formes urbaines pour les soumettre à l'impératif du développement durable ? Les procédures utilisées en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis ne font pas le même usage de la négociation et de la règle. Les dispositifs américain et britannique contrôlent les performances du projet proposé, alors que le système français les lui dicte, ce qui permet peu l'innovation architecturale. L'objectif est en particulier de créer de l'espace public, mais aussi de contrôler l'usage social de la ville. Ces procédures consomment beaucoup de temps. Mais leur déroulement montre qu'il ne s'agit pas seulement d'embellissement, mais de l'exercice même du pouvoir sur la ville, conclut Jacques Teller.

Pour Ruth Hanisch, rechercher le développement durable dans le passé alors qu'il s'agit d'un concept datant de 1985 est un peu anachronique. Mais on ne peut limiter cette nouvelle question à une réaction contre le déclin de certaines villes, d'Allemagne ou du Japon. En voulant faire de Vienne une ville illimitée, Otto Wagner voulait la planifier pour qu'elle puisse se développer durablement. Il a donc cherché les localisations les plus adéquates pour les activités à fortes nuisances. Il a notamment conçu le réseau ferré de Vienne. Il a proposé une structure radio-concentrique avec des quartiers de 150 000 habitants, une vie en immeuble sauf pour la classe aisée, une uniformisation de l'habitat pour qu'on puisse changer en fonction des modifications de la famille ou de l'emploi, une grande densité pour l'habitat de la majorité, une ville compacte mais à extension possible, bref, une « ville durable ».

La postface de Rémi Baudouin, responsable de l'ACI Ville qui a financé la recherche, souligne que le développement durable, rapporté à l'histoire urbaine, s'inscrit

dans un espace en crise où s'exprime pourtant une certaine confiance dans l'action humaine pour apporter des solutions. Mais celle-ci doit respecter le principe de responsabilité, accepter les contraintes du futur et savoir composer avec celles-ci. Dans cette prospective, la réflexion sur l'histoire trouve évidemment sa place. Il faut prendre en compte le temps pour définir sereinement les critères d'un développement durable, alors que les mutations se font de plus en plus pressantes. Le développement de la consommation n'est-il pas en même temps fabrication d'obsolescence et de déchets ? Comment évaluer économiquement la durabilité et la non-durabilité ? Comment intégrer à la réflexion les théories de la résilience urbaine ? Comment évaluer du point de vue du développement durable les politiques qui interviennent sur un territoire ?

**Anne Querrien**

(PUCA, Paris, France)

anne.querrien@developpement-durable.gouv.fr

### **Hommes et troupeaux en montagne : la question pastorale en Ariège**

Corinne Eychenne

L'Harmattan, 2006, 320 p.

L'intérêt de cet ouvrage est beaucoup plus large que son sujet même : le pastoralisme en Ariège. Il est au cœur des questions traitées dans *NSS*, et ce, pour plusieurs raisons. En premier lieu, il est rédigé par une géographe-zootecniennne, portant donc en elle les fondements de la pluridisciplinarité ; de plus, allant au-delà de son identité, elle utilise principalement les méthodes de la sociologie, une sociologie liée aux pratiques matérielles des éleveurs, donc à la limite de l'anthropologie. À la fois au-dehors et au-dedans, Corinne Eychenne est aussi la femme d'un éleveur récemment installé dans les estives. Ensuite, cet ouvrage a une perspective de compréhension des pratiques d'éleveurs à partir du sens que ces derniers leur donnent. Par cette compréhension, il lie intimement des raisons techniques et des raisons sociales et symboliques. Enfin, l'auteur s'intéresse à ce qui fait partie des dernières pratiques collectives d'utilisation et de gestion du territoire en France, ici celles qui concernent les estives de la montagne ariégeoise. Ces estives font l'objet d'un regain d'utilisation après un abandon dans les années 1960. S'opposant à l'idée de la « tragédie des biens communs » de Garrett Hardin (*Science*, 162 [1968], 1243-1248), qui affirme que seule une régulation par l'État permet la préservation de biens gérés collectivement, C. Eychenne étudie comment les groupes d'éleveurs gèrent les estives. L'originalité de son travail consiste à aborder le pastoralisme comme une action collective dont il s'agit de comprendre les mécanismes. Elle analyse les transformations des façons de faire et de voir les choses, du point de vue des éleveurs. Ces transformations apparaissent liées aux politiques publiques, mais sans que les éleveurs ne perdent

leur discernement ou leurs objectifs. Le renouveau de l'utilisation des estives est décrit comme l'émergence de nouveaux rapports entre les éleveurs et le territoire, plutôt que comme des formes dégradées des anciens usages.

L'auteur étudie particulièrement sa posture dans l'enquête (cette description est mise en relation avec l'intérêt méthodologique du « je » en anthropologie, discuté par Olivier de Sardan (« Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41, 3 [2000], 417-444). Cela amène le lecteur à se mouvoir sans cesse entre deux étages : celui des résultats rapportés et celui de la réflexion sur ces derniers, qu'il s'agisse de la bibliographie ou des résultats présentés de l'enquête.

Le cœur de la recherche est constitué par une analyse des discours recueillis auprès de 64 acteurs (principalement des éleveurs, mais aussi des pâtres, des techniciens et des forestiers) autour de 16 estives, choisies pour la diversité de leurs caractéristiques et de leur fonctionnement. Les discours des éleveurs portent sur les conditions d'accès des usagers aux estives et sur leur gestion. Il est particulièrement intéressant de constater que l'analyse de ces discours est mise en perspective avec des observations de réunions d'éleveurs, des entretiens avec d'autres acteurs, et avec une description des caractéristiques principales et de la gestion de chaque estive étudiée. D'autre part, les entretiens sont replacés dans des cadres. Le premier est un cadre rapproché : c'est celui qui porte sur l'évolution du pastoralisme dans les Pyrénées et en Ariège depuis une vingtaine d'années, puis sur les caractéristiques et les fonctionnements des estives étudiées. Le second est un cadre plus englobant, celui de l'histoire des systèmes agro-sylvo-pastoraux des montagnes. Enfin, le troisième porte sur l'action publique dans les montagnes, mise en place à partir des années 1970, et sur les regards portés par la recherche sur ces exploitations et sur ces territoires.

L'agriculture de la montagne ariégeoise, enchâssée dans un dispositif national de lois, s'est profondément transformée depuis 300 ans. On peut retenir rapidement quelques points marquants de cette évolution : la poussée démographique très forte de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la réorganisation de la vie sociale pendant la Révolution, les forts conflits liés à la promulgation du Code forestier en 1827, l'exode rural de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dû au déclin des industries locales qui permettaient la double activité. Après la Deuxième Guerre mondiale, la politique de soutien aux zones de montagne, la loi sur le pastoralisme de 1972 et l'article 19 (« déprise ») de la PAC de 1992 permettent une reconnaissance de cette agriculture en déprise et des aides à sa reconstruction. Les CTE (contrats territoriaux d'exploitation) et la prime à l'herbe, qui concernent aussi les espaces collectifs, permettent la relance de l'utilisation de certaines estives. Les chefs d'exploitation actuels sont assez jeunes. Les exploitations s'agrandissent et se spécialisent dans la production d'animaux maigres, ovins et surtout bovins,

dans un contexte foncier difficile puisque, dans la région, ce sont les aînés qui héritent, ce qui conduit souvent à de l'indivision. Il y a peu de valorisation de la provenance des produits.

Les enjeux importants des années 1970-1980, à la fois pour la production et pour la recherche, concernent les fonds de vallée et, dans une moindre mesure, les zones intermédiaires. Néanmoins, pendant cette période, de nombreux groupements pastoraux pour les estives sont créés, avec l'appui du Fonds national de pastoralisme. Les enjeux actuels sont liés au partage des espaces avec les touristes et à la réintroduction des ours.

C'est à partir des discours sur les pratiques que l'auteur a accès aux mécanismes de l'action collective. Les transformations des normes d'usage et de gestion de l'estive sont mises en évidence. Cela permet à la fois une analyse de la diversité (ce qui se fait, avec des variantes) et des cadres structurants (ce qui peut se faire/ce qui ne peut pas se faire) de la pratique. Dans les entretiens, l'auteur cherche à comprendre comment les acteurs conçoivent les choses et justifient, pour eux-mêmes et pour le chercheur, leurs façons d'agir. Tout système de normes donne à voir, par l'analyse, un système technique et des constructions sociales et identitaires (cf. Darré [Ed.], 1994. *Pairs et experts dans l'agriculture : dialogues et production de connaissance pour l'action*, Ramonville-Saint-Agne, Erès). L'auteur distingue des normes opératoires (relatives aux résultats), symboliques (en relation avec la communication au sein de la société et le maintien des liens) et rituelles (liées à l'identité distinctive de la communauté). L'hypothèse est faite que ces normes sont produites par des groupes d'éleveurs et adaptées à leurs conditions d'existence. Elles sont constituées de références au passé, aux prescriptions diverses et de nouveautés.

Quelques exemples de transformation des normes peuvent être donnés. Les usagers des estives étaient auparavant les habitants de la commune. Des « étrangers » sont maintenant acceptés, avec des conditions souvent différentes de celles des habitants. Ce sont des gens connus, parrainés, qui sont mis à l'épreuve pour ne pas mettre en danger le groupe social et le système de normes qui lui est attaché. Un nouveau critère, celui de la reconnaissance professionnelle de l'éleveur, est ajouté à celui du lieu d'habitation. En conséquence, ce sont souvent les « gros » éleveurs professionnels qui prennent les décisions collectives, au détriment des retraités ou des « doubles-actifs ».

La relation entre les éleveurs et la montagne se fait par l'intermédiaire des animaux. Les objectifs sont d'obtenir les meilleurs résultats zootechniques possibles et d'assurer le bien-être des animaux (ils partent « en vacances ») à travers l'idée d'une certaine liberté. Les techniques liées à l'entretien de la ressource se simplifient et l'embroussaillage de zones est considéré comme inéluctable, signe même de progrès social puisque, avant, elles étaient défrichées manuellement.

Les relations avec les techniciens sont associées à une privation de liberté et renvoient aux anciens conflits avec les forestiers. Cela n'empêche pas qu'un groupement pastoral existe dans presque toutes les estives et quelques aménagements sont faits. Mais ce sont les subventions qui déterminent les actions, plutôt que des besoins ressentis.

L'appartenance à une estive est, pour ces éleveurs, l'expression d'une distinction, le symbole d'une identité spécifique, valorisante, et valorisée par le tourisme, qui compense l'association qu'ils font entre le fait d'être restés agriculteurs en montagne et l'absence d'initiative et la misère. Par contre, la réintroduction des ours, décidée unilatéralement par « ceux d'en bas », est une atteinte à leur fierté ; ils se sentent considérés comme des « riens du tout ».

Ce qu'on constate, c'est une recomposition majeure des relations entre les hommes et l'estive. Ces transformations apparaissent liées à des interventions extérieures, mais qui sont aménagées et utilisées selon des normes produites localement. L'auteur souligne une homogénéité des normes et des représentations, malgré des pratiques différentes selon les estives. Au-delà de ce fonds commun, le lecteur pourrait proposer d'aller plus loin dans la mise en correspondance des fonctionnements de chaque estive et des discours qui s'y rapportent, afin d'analyser d'éventuelles variantes.

Il s'agit, en effet, de proposer des prolongements pour ce travail plus que des critiques. Les résultats présentés ici interrogent beaucoup plus largement la mise en place d'actions de la recherche et des organismes de développement dans des territoires en grande partie gérés par des agriculteurs. Comment des chercheurs ou des conseillers agricoles peuvent-ils utiliser une telle compréhension des conceptions d'agriculteurs, parfois en contradiction avec des principes essentiels de leurs missions (ici, par exemple, les techniciens pastoralistes affirment que la ressource est sous-exploitée, alors que les éleveurs refusent des gestions plus fines de ces ressources et l'augmentation des effectifs d'animaux) ? Deux choses sont bien admises maintenant : des prescriptions n'arrivent pas dans un milieu vide, les agriculteurs concernés ayant leurs propres objectifs, savoirs et compétences dans leur contexte ; et ce qui est proposé est formulé dans le système de pensée des agents qui interviennent, lequel peut être notablement différent de celui des agriculteurs. Cependant, on ne dispose pas souvent d'une connaissance aussi fouillée et complète des façons de penser des éleveurs, ni de l'exposé de leurs raisons sociales.

Comment cette connaissance sera-t-elle diffusée, puis reprise en compte, par des chercheurs et des agents de terrain ? La réponse est évidemment à construire avec les intéressés. On peut néanmoins proposer : une réflexion sur les actions en cours, au vu de ces connaissances ; une définition d'actions de recherche qui soient plus pertinentes pour les éleveurs ; l'animation de réunions

d'élèves pour les aider à définir des interventions qui soient pertinentes pour eux ; l'association d'élèves à la mise en place d'actions nouvelles liées à des enjeux définis par l'extérieur, comme ici l'introduction des grands prédateurs.

**Anne Mathieu**

(INRA SAD-APT, Thiverval-Grignon, France)  
amathieu@grignon.inra.fr

### Éthique animale

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer  
PUF, 2008, 304 p.

Dans le prolongement de l'œuvre de Herbert Spencer qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lui avait consacré tout un chapitre de ses célèbres *Principles of Ethics*, l'éthique animale est devenue, au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, une discipline majeure dans les pays anglo-saxons, où lui sont consacrés des milliers de publications dans les revues les plus renommées et des centaines d'enseignements dans les universités les plus prestigieuses. Dans les pays francophones, en revanche, on ne la sort de l'oubli que pour mieux la ridiculiser, au prix d'une déformation éhontée des travaux des auteurs anglophones – au premier rang desquels figure évidemment Peter Singer – qui lui ont donné ailleurs ses lettres de noblesse.

Il y aurait beaucoup à dire, à redire ou à ne pas dire trop fort sur les raisons de cette étonnante, peut-être même consternante, « exception française » : plus lourde tendance à l'anthropocentrisme dans un pays qui se targue d'avoir inventé les droits de l'Homme pour la plus grande gloire de la Terre entière ; plus grande dépendance politique à l'égard d'électeurs farouchement attachés à des traditions d'autant plus vivaces qu'elles sont plus cruelles pour les bêtes ; plus grande servilité de la recherche publique vis-à-vis de puissants intérêts privés qui tirent d'immenses profits des produits dérivés des animaux... En toute hypothèse, chacun aura déjà compris que l'ouvrage de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer vient combler, en France et, plus généralement, dans les pays francophones, une immense lacune. Il permet, en effet, à la francophonie de payer une partie de sa dette envers une discipline trop longtemps délaissée et de se débarrasser de quelques-uns des complexes, de supériorité ou d'infériorité, qu'elle nourrit à l'égard de la recherche anglo-saxonne. Ce n'est donc pas aux lecteurs de la revue *Natures Sciences Sociétés*, observateurs décomplexés de l'évolution universelle des rapports que l'homme entretient avec la nature, qu'il apportera le plus. Ils le liront néanmoins avec un grand intérêt et un vif plaisir, car J-B. Jeangène Vilmer a parfaitement atteint son objectif de réaliser une introduction générale à l'éthique animale qui serait encyclopédique et critique – critique assénée à la lumière des travaux de P. Singer dont il se fait

le disciple loyal et intransigeant, peut-être un peu trop intransigeant.

La très remarquable clarté et la très grande finesse pédagogique de l'ouvrage se manifestent dès l'introduction, spéciale, consacrée, comme ce devrait être toujours le cas, à une définition rigoureuse du sujet. L'auteur commence par rappeler que l'éthique comprend généralement trois branches : la métaéthique ; l'éthique normative, qui est le terrain d'affrontement des déontologistes favorables, dans une approche d'origine kantienne, à l'identification d'actes bons ou mauvais en eux-mêmes et des conséquentialistes, moins catégoriques, adeptes de l'évaluation morale d'une action en fonction de ses conséquences ; l'éthique appliquée, soumettant les situations concrètes à un questionnement éthique. Quant à la question de savoir ce qu'est l'animal, elle est si difficile à résoudre que J-B. Jeangène Vilmer, partant de l'idée qu'il y a moins de différence de degré entre le chimpanzé et l'homme qu'entre le chimpanzé et l'éponge, se refuse à distinguer l'homme et l'animal pour opposer les animaux non humains à l'animal humain. Cette conception ne vaudra pas à l'auteur que des amis : au moins témoigne-t-elle d'un grand courage, qui irradie d'ailleurs l'ensemble du livre. La confrontation des deux termes du sujet conduit évidemment à la proposition d'une définition de l'éthique animale et à l'annonce d'un plan. La définition, empruntée à F. de Roose et à P. van Parijs, est la suivante : l'éthique animale, c'est l'« étude de la responsabilité morale des hommes à l'égard des animaux pris individuellement ». Dans ces conditions, la souffrance individuelle de l'animal, dont la réalité est niée, dissimulée, maquillée, méprisée depuis tellement de siècles par tant d'auteurs et tant d'acteurs de la vie économique et sociale, apparaît comme la clé de voûte de la discipline aussi bien que de l'ouvrage. Le plan, en deux parties, par où l'on voit que J-B. Jeangène Vilmer a aussi reçu une formation de juriste, oppose les idées, débattues en éthique normative, aux problèmes, que l'éthique appliquée prend à bras-le-corps. Dans la mesure où le développement même de l'éthique animale s'explique par la prise en compte de douloureux problèmes concrets, l'auteur nous invite d'ailleurs à commencer par la fin.

La seconde partie est inévitablement la plus descriptive, mais sa lecture est nécessaire pour donner une véritable consistance au débat philosophique. Elle exposera à une éprouvante plongée dans les ténèbres de l'horreur, dont chacun a bien sûr une idée générale mais dont personne ne soupçonne l'ampleur et le raffinement. Il faut donc se donner le courage d'aller, sous la conduite d'un guide qui n'hésite pas « à porter la plume dans la plaie », découvrir dans des détails peu connus la réalité de la cruauté dont sont victimes les animaux destinés à l'alimentation humaine au cours de leur brève vie dans des élevages industriels, ceux qui sont destinés à fournir leur fourrure au moment de leur mise à mort, ceux qui ont vocation à combattre l'homme ou d'autres animaux

avant même le début du spectacle dont ils sont le clou, sans oublier ceux qui sont chassés, pêchés ou soumis à des expériences. L'éthicien dénonce sans complaisance la plupart des pratiques qui, à l'exemple de la corrida, du cirque, du gavage ou de la chasse à courre, conduisent à infliger des souffrances individuelles aux animaux dans l'intérêt de l'homme. Il se garde bien cependant de les fustiger toutes. En welfariste conséquent, il se refuse en effet à condamner en elles-mêmes toutes les activités humaines douloureuses, voire cruelles, pour les animaux. Ainsi, au prix d'un constant effort de distinction entre le futile et le nécessaire, en arrive-t-il à légitimer la chasse de subsistance, à se satisfaire pour les animaux de recherche de la règle des 3 R (*Reduction, Refinement, Replacement*) de Russell et Burch (cf. p. 187) ou à chercher à enrayer la machine infernale de l'élevage de masse plutôt que de militer pour l'abolition de la consommation d'animaux. Ce risque, assumé, d'être jugé trop radical par les uns et trop modéré par les autres s'inscrit dans un passionnant débat d'idées.

Divisée en 7 chapitres un peu disparates, allant des éléments historiques au terrorisme animalier en passant par les notions primitives, les principales positions ou les stratégies d'exclusion, la partie sur les idées est un véritable joyau pour tous ceux qui, à un titre ou à un autre, réfléchissent sur les animaux : toutes les pistes de réflexions y sont ouvertes, toutes les présentations caricaturales de la pensée de tel ou tel y sont redressées, toutes les analyses approximatives de certains favoris des producteurs d'émissions télévisées y sont dénoncées. La très riche bibliographie complète admirablement ce travail d'encyclopédiste.

Si l'on voulait se risquer à faire en quelques lignes le résumé de cette brillante synthèse, on pourrait dire que l'évolution de la réflexion sur l'éthique animale s'articule à partir de l'anthropocentrisme chrétien, qui a engendré la morale kantienne et la philosophie cartésienne, lesquels arment encore les critiques spécistes d'auteurs (C. Cohen, R.G. Frey, P. Carruthers, L. Ferry ou P. Ariès) dénonçant avec plus ou moins de férocité le mouvement de protection ou de libération des animaux dont les progrès font offense à leur sens de l'humanisme. Face à cette citadelle, il y a une cohorte de penseurs qui sont d'accord pour dire que les animaux sont des patients moraux à l'égard desquels les hommes ont une responsabilité, parce que, comme eux, ils souffrent. Seulement, cette cohorte de zoophiles est gravement divisée. L'un des plus grands mérites de l'ouvrage de J.-B. Jeangène Vilmer est peut-être de faire comprendre la violence de la controverse opposant les utilitaristes, attachés au concept de bien-être animal (d'où leur

qualification occasionnelle de welfaristes) qui, dans le sillage de P. Singer, cherchent à minimiser la souffrance des animaux, aux abolitionnistes qui, suivant les enseignements de T. Regan ou de G. Francione, veulent carrément empêcher toute exploitation des animaux par l'homme.

La controverse semble se cristalliser autour du concept de « droits des animaux », qui est le fer de lance des abolitionnistes et que les utilitaristes récusent, par conséquent, pour privilégier la notion plus neutre d'intérêts, à laquelle P. Singer est resté fidèle. J.-B. Jeangène Vilmer s'inscrit résolument dans cette lignée. C'est à partir de là qu'il devient difficile de le suivre, surtout quand on sait qu'il a aussi une formation de juriste. Pourquoi les welfaristes abandonneraient-ils aux abolitionnistes « les droits des animaux », qui peuvent aussi bien être un outil efficace pour minimiser la souffrance des animaux ? Pour que les nombreuses victoires de l'éthique animale qui s'incarnent depuis une trentaine d'années dans l'évolution de la protection législative des animaux ne soient pas des victoires sans lendemain, autrement dit pour que les textes changent concrètement les réalités sordides, il est indispensable d'extraire les animaux de la catégorie juridique des biens. C'est ce qu'a fermement énoncé le *Rapport sur le régime juridique de l'animal* remis par M<sup>me</sup> Suzanne Antoine au garde des sceaux en 2005 – rapport dont on peut se demander pourquoi il n'a bénéficié que de quelques lignes dans la conclusion de l'ouvrage. Or, dans une telle perspective de dérégulation, les droits des animaux deviennent pertinents, même et peut-être surtout pour les utilitaristes. C'est d'ailleurs ce qu'ont parfaitement compris J. Feinberg, É. de Fontenay et B. Rollin. D'une manière plus générale, il semblerait que le juriste J.-B. Jeangène Vilmer ait mis un point d'honneur à exclure le droit de la perspective interdisciplinaire de justice totale dans laquelle il faudrait aborder l'éthique animale pour prendre le mal à la racine. À cette fin, il ne mobilise, en effet, au soutien de la réflexion philosophique que les connaissances économiques, culturelles, politiques et sociologiques. C'est peut-être un peu regrettable. D'autant plus regrettable que le droit, et plus particulièrement les droits de l'Homme, pourraient avoir à dire le mot juste pour mieux organiser la confrontation cruciale entre la souffrance animale et la souffrance humaine, brièvement mais heureusement évoquée en conclusion.

**Jean-Pierre Marguénaud**

(OMIJ, Faculté de droit et des sciences économiques  
de Limoges, France)  
jpmarguenaud@yahoo.fr